



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apiculture

Question écrite n° 16286

Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'incroyable épidémie qui est en train de se propager à une vitesse faramineuse et qui touche les abeilles. Depuis l'aube de l'humanité l'histoire des abeilles accompagne celle de l'homme qui en savoure le miel. Mais outre le miel, c'est l'écosystème tout entier qui est en danger car les abeilles constituent un maillon central dans la pollinisation de nos cultures céréalières, fruitières et maraîchères. C'est pourquoi, devant l'urgence de la situation, il lui demande quelles mesures envisage de prendre le Gouvernement pour stopper cette hécatombe.

Texte de la réponse

Un réseau de surveillance des troubles des abeilles est mis en place depuis 2002 sous l'autorité du ministère de l'agriculture et de la pêche. Il est piloté par un comité scientifique et technique (CST) composé de représentants de l'administration, de professionnels et de scientifiques. Le CST vise à apporter aux acteurs de la filière une vision globale de la situation du cheptel apicole français. Il conduit des études qui visent à identifier les multiples causes des mortalités des abeilles. L'état sanitaire du cheptel apicole français fait l'objet d'une surveillance par les directions départementales des services vétérinaires (DDSV). Cette surveillance, qui repose notamment sur les déclarations de mortalité importante reçues des apiculteurs, ne débouche sur aucun constat de modification majeure de la situation épidémiologique au cours des dernières années. Selon le bilan de l'enquête épidémiologique 2006, 7 % des visites effectuées dans les ruchers ont démontré une contamination par une maladie réputée contagieuse. Une mission relative aux questions apicoles est conduite par M. Martial Saddier, député de Haute-Savoie. Elle vise à mettre en oeuvre un plan d'action apicole portant sur l'organisation de la surveillance des ruchers, l'aménagement du territoire et sur l'accompagnement technique, scientifique et économique durable de la filière.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16286

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2008, page 1074

Réponse publiée le : 13 mai 2008, page 3979